Les renforts contre la Centrafrique : retrait des troupes !

Le gouvernement Hollande envisage d'envoyer 400 militaires en renfort en Centrafrique. Ce serait pour répondre à la supplique de Catherine Samba Panza, présidente par intérim du pays, qui souhaiterait voir les troupes françaises prolonger leur « mission », censée être courte, jusqu'en 2015.



Le prétexte est tout trouvé : la crise se cristallise sur un conflit inter-communautaire et continue à faire des morts, la famine menace... Mais il ne s'agit pourtant pas de voler au secours d'un pays et d'un peuple, mais de défendre encore et toujours la stabilité d'une région précieuse, notamment de ses sous-sols. Les patrons et dirigeants français veulent hypocritement « mettre fin aux violences politiques » parce que les institutions qui font régner l'ordre sont menacées, et donc leurs affaires avec. En revanche la situation « normale » dans laquelle les habitant-e-s meurent de misère, de violence sociale, tout cela leur convient.

Les organisations du mouvement ouvrier en France restent dans une indifférence coupable, car elles devraient être au premier rang pour démonter la domination que l'Etat français impose « en notre nom » aux « françafricain-e-s ». Et à l'opposé, le Parti de Gauche défend de façon scandaleuse l'invasion française depuis le début, relayant non seulement les mascarades du « droit international » et de l'ONU, mais aussi les intérêts crasses d'Areva :

"C'est légitime, le gouvernement n'interviendrait pas si nos intérêts nationaux n'étaient pas en jeu. En l'espèce, il s'agit notamment de l'uranium. L'alimentation énergétique de notre pays dépend de cette ressource que notre sous-sol ne produit guère. La Centrafrique dispose du gisement de Bakuma et de frontières stratégiques avec des voisins dotés du précieux minerai. Tant que le nucléaire restera la première source de production d'électricité dans notre pays, la France devra contrôler des gouvernements qui détiennent la clé des mines africaines. »¹

Quels intérêts nationaux ? Ceux des 600 patrons qui se sont réunis à l'occasion du sommet France-Afrique des 6-7 décembre pour lorgner de « nouveaux marchés en Afrique » ?

La Centrafrique fait partie de ces pays qui paient une rente permanente à la France via la dette, remboursée de nombreuses fois mais toujours maintenue par les mécanismes néo-coloniaux : sous-industrialisation, commerce inégal, faibles taxes payées par les multinationales... On ne peut pas dénoncer la classe corrompue au pouvoir sans dénoncer les discrets corrupteurs. La France a installé ou fait tomber tous les chefs d'Etat que ce pays a compté depuis la fin du XIXème siècle jusqu'au dictateur Bozizé, encore accueilli à l'Élysée en 2007... et jusqu'à la présidente Catherine Samba Panza qui demande plus de troupes.

Comme le signale l'association Survie :

« Celle-ci a un parcours particulièrement francophile : elle a fait toutes ses études à Paris (à l'université Paris II – Assas) et son cabinet de courtage d'assurance est majoritairement tenu par l'assureur français Gras Savoye. Cette femme d'affaires semble aussi avoir ses entrées dans les cercles politiques français. Une pétition pour sa candidature à la présidence a, par exemple, été soutenue par Françoise Hostalier, ancienne Secrétaire d'État sous le gouvernement d'Alain Juppé. »

Le seul débat qui agite la bourgeoisie française est celui avec ses concurrentes au sujet de l'aide militaire d'autres pays, dans quelle mesure, etc. Même si l'ONU et l'Union européenne envisagent des renforts, ils prennent garde de laisser à l'État français l'essentiel des dépenses, puisqu'il s'agit essentiellement d'une intervention dans son intérêt. Hollande et Le Drian (ministre de la « Défense ») débloqueront de toute façon les moyens nécessaires, ce sont pour eux des frais de fonctionnement de l'impérialisme français.

- Retrait des troupes néo-coloniales françaises!
- Annulation de la dette de la Centrafrique !
- Expropriation d'Areva!

1François Delapierre, Parti de Gauche http://www.lepartidegauche.fr/actualites/edito/la-centrafrique-l-armorique-26204

Julien Varlin, le 19 février 2014